de barbarie, ces modestes institutions ne purent dissiper toutes les ténèbres, elles eurent, jusqu'au jour de leur trop prompt déclin, l'honneur incontestable d'offrir aux lettres et aux sciences un noble et utile refuge.

Cet honneur, du reste, elles le partagerent avec les écoles claustrales contemporaines des premiers établissements monastiques en Occident.

Quand l'empire romain, déjà condamné à une ruine fatale, s'écroula sous les coups répétés des barbares, Dieu, pour opérer l'œuvre immense de reconstruction d'où devait sortir la société chrétienne, se servit de deux grandes forces: les évêques et les moines.

C'est surtout au sixième siècle que les monastères, grâce à saint Benoît et à saint Colomban, commencèrent à se multiplier, pour couvrir bientôt, comme de riches essaims, presque toute la surface des Gaules et des autres pays chrétiens. Le seul diocèse de Vienne, saus inclure la ville elle-même, en comptait plus de soixante 1. Or, d'après la règle bénedictine devenue en cela la règle commune, les moines devaient consacrer leur temps, partie à la prière, partie au travail des mains, partie à la lecture et à l'étude. Chaque couvent possédait une bibliothèque, dont les rayons, par le soin de laborieux copistes, s'enrichissaient peu à pen de nouveaux manuscrits et des livres les plus anciens et les plus précieux. C'est ainsi que, malgré le malheur des temps, la plupart des chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne et de l'ère chrétienne purent échapper aux périls de l'insouciance publique et aux déprédations de la barbarie.

Il y a plus. Aux divers couvents étaient attachées des écoles plus ou moins savantes, plus ou moins importantes, selon le degré de culture des religieux qui les dirigeaient et selon le caractère du milieu où elles florissaient. « Destinées d'abord uniquement aux religieux, ces écoles ne tardèrent pas à être ouvertes à la jeunesse séculière; car il n'y avait que là qu'elle

n des ou de

e suire, de
de la
ligion
ès des
ts les
i âge.
icn et
it du
glise,

desre, la gramliméique; lisait

itoire

t des irmer arfaiième ce et

noyen vium, opelée et la

I. Ibid., p. 432.